

heur, on s'efforce d'en augmenter l'importance par son application, on en fait valoir les avantages en y déployant tout son talent, tout son savoir-faire.

Il est cependant à craindre que l'uniformité des gages, " qu'on travaille ou qu'on ne travaille," qu'on soit habile ou maladroit, ne soit un empêchement aux efforts personnels et au développement, au perfectionnement des talents naturels, qui ne manquent pas chez nos industriels.

C'est pourquoi je soumets humblement la question d'établir des degrés de compétence, dans les corps de métiers, des règlements pour exclure ou punir les voleurs de temps comme on punit les voleurs d'argent, et aussi pour forcer les ouvriers maladroits ou négligents à refaire à leur frais les ouvrages qu'ils auront mal exécutés et qu'il faudra recommencer ou réparer dans un délai trop court ; comme moyen de soutenir et d'élever la respectabilité de la classe ouvrière.